

Réponse du Conseil administratif à la motion du 27 novembre 2007 de Mmes Anne Pictet, Sandrine Burger, Frédérique Perler-Isaaz, Sophie de Weck Haddad, Claudia Heberlein Simonett, Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, MM. Yves de Matteis, Eric Rossiaud, Alexandre Wisard et Alpha Dramé, acceptée par le Conseil municipal le 27 novembre 2007, intitulée: «Un, deux, trois... pigeons volent».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre sur pied, en association avec des ornithologues et l'Association des communes genevoises (ACG), une large campagne d'information et de sensibilisation sur le thème du pigeon et des autres volatiles en milieu urbain nourris par l'homme (canards, cygnes, etc.), afin de dissuader les citoyennes et citoyens de leur distribuer de la nourriture, car cela contribue à l'accroissement de leurs effectifs et des nuisances qui en découlent.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis 1969, le Service des espaces verts a distribué, avec l'aide de nombreux bénévoles, des graines de maïs traitées avec une hormone contraceptive, l'ornisteril, cela sans aucun suivi ni comptage systématiques.

Lors du vote du budget 2005, le Conseil municipal a décidé de supprimer la ligne budgétaire dévolue à l'achat de ces graines pour des raisons écologiques et non financières.

Par ailleurs, il convient de rappeler la teneur de l'article 15 B du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques (F 3 15) «qui interdit de déposer sur le territoire de la Ville de Genève, en quelque endroit que ce soit, de la nourriture destinée aux pigeons bizets». En effet, ces volatiles trouvent suffisamment à manger en milieu urbain.

C'est pourquoi, le Conseil administratif a chargé le Service des espaces verts d'élaborer une stratégie afin de contrôler au mieux la population de pigeons:

- estimer le nombre d'individus;
- connaître leur état de santé;
- construire deux pigeoniers afin de fixer une population de pigeons et contrôler les pontes à titre expérimental;
- éduquer les usagers à ne pas nourrir les pigeons.

Un mandat d'étude a été attribué à M. Roman Juon, en 2008, afin d'examiner les méthodes utilisées dans différentes villes de Suisse et d'Europe.

Le recensement de la population de pigeons a été effectué le 8 novembre 2008 par des étudiants d'une classe du cycle de l'Aubépine sur l'ensemble du territoire municipal. La population est estimée entre 4500 et 4800 individus, ce qui corrobore l'évaluation de 5000 individus indiquée par des spécialistes dans l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève (2003). Ce nombre est relativement faible en rapport aux populations observées dans d'autres villes européennes.

Deux pigeonniers ont été réalisés par l'Atelier Abc/Astural employant des jeunes en cours de réinsertion professionnelle. Ils ont été installés sur des sites fréquentés par une population de pigeons, soit à la place du Cirque et à la place des Augustins.

La méthodologie utilisée, conformément aux recommandations de l'inspecteur cantonal de la faune de la Direction générale de la nature et du paysage de l'Etat de Genève et du vétérinaire cantonal, consiste à laisser les pigeons s'installer naturellement dans l'espace qui leur est dévolu. Le suivi, le nourrissage et le nettoyage sont effectués par une entreprise spécialisée. Les responsables du parc animalier du bois de la Bâtie sont, quant à eux, chargés du contrôle de santé de ces volatiles. Une période test est prévue pour une durée de vingt-quatre mois.

Ces pigeonniers servent également de support de communication à l'intention des usagers à l'aide d'affiches apposées sur ces sites.

Une séance d'information auprès des associations de protection de la nature et de spécialistes ornithologues a été organisée le 14 avril 2011. La distribution de flyers tous ménages est également réalisée, ainsi que des communiqués et articles pour la presse afin de sensibiliser la population aux problèmes liés à ces volatiles.

L'inauguration des deux pigeonniers a eu lieu le 19 mai 2011 en présence de la presse.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Esther Alder

Le 8 juin 2011.